

Les maires de Vaucluse veulent défendre le modèle français de sécurité civile



Dans un courrier adressé à Gérald Darmanin, l'AMV (Association des maires de Vaucluse vient d'interpeller le ministre de l'Intérieur sur la nécessité d'engager une réflexion sur les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile, notamment, suite à cette saison de feux de forêts.

« Nous avons été sollicités par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) concernant les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile notamment suite à cette saison feux de forêts, expliquent Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, les deux co-présidents de l'AMV. Au travers de cet échange il nous apparait désormais l'impérieuse nécessité d'engager rapidement une réflexion de fond sur cette problématique afin de garantir l'efficacité de la stratégie française de lutte contre les risques et catastrophes. »

Exonérer la taxe carburant pour le Sdis

« Pour ce faire, en tant qu'élus, nous soutenons les propositions de la Fédération nationale des sapeurs-

Ecrit par le 22 décembre 2024

pompiers de France et, au nom de l'Association des maires de Vaucluse, nous nous permettons d'appuyer quelques propositions qui pourraient être mises en œuvre rapidement :

- La création d'un ministère de la protection civile et des situations d'urgence ou à minima un secrétariat d'Etat ;
- La possibilité d'exonérer de la 'taxe carburant' les hydrocarbures à destination du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ;
- La répartition plus juste et claire de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance ;
- Le soutien pour la mise en œuvre de mesures afin de pérenniser et développer l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires avec pour objectif de recruter 50 000 pompiers volontaires prochainement.

Nous souhaiterions que vous souteniez cette démarche au sein des différentes instances nationales et européennes pour garantir la préservation de notre modèle de sécurité civile qui repose à 80% sur le volontariat. »

Particulièrement mobilisée sur les problématiques des sapeurs-pompiers, l'AMV s'était déjà adressée au Gouvernement en avril 2021 afin de l'alerter sur [les conséquences de la directive européenne](#) sur le statut des sapeurs-pompiers volontaires.

Les maires de Vaucluse condamnent l'agression du maire de Châteauneuf-sur-Cher

Écrit par le 22 décembre 2024



L'Association des Maires de Vaucluse (AMV84) vient de condamner l'agression de William Pelletier, maire de Châteauneuf-sur-Cher. L' élu de la petite commune du Cher de 1 500 habitants a été agressé et blessé à la tête le 31 août dernier par un individu de 19 ans. Ce dernier, arrêté depuis, est venu se venger d'une intervention de William Pelletier, le 21 juin, afin de mettre fin au chahut d'un groupe de jeune dans un camping de sa commune.

« Les coprésidents, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, et les membres du bureau de l'AMV 84, apportent leur soutien total à William Pelletier, maire de Châteauneuf-sur-Cher, et condamnent fermement l'acte d'agression dont il a été victime dans l'exercice de ses fonctions, expliquent les maires de Vaucluse. Cette agression, sur un élu local en charge d'une mission de service public, est aussi révoltante qu'inadmissible. Ces élus communaux, cœur battant de la République, fatigués, risquent d'abandonner leur écharpe tricolore avant même les prochaines élections. Aussi, nous interpellons le ministre de l'Intérieur et le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, afin qu'ils prennent des sanctions immédiates et exemplaires pour condamner ces actes intolérables. »

Un message entendu puisque l'auteur des faits a été condamné en comparution immédiate à 4 mois de prison avec sursis, et à 105 heures de travail d'intérêt général.

Les agressions des élus en forte hausse

Ecrit par le 22 décembre 2024

Cette affaire illustre à nouveau l'augmentation inquiétante des agressions envers les élus (maires, adjoints, conseillers départementaux et régionaux ainsi que les parlementaires). Selon le ministère de l'Intérieur, ces attaques étaient ainsi en hausse de 47% en 2021.

Pour lutter contre ce phénomène, l'AMF (Association des maires de France) a même mis en place une adresse mail spécifique (observatoire.agressions@amf.asso.fr) afin d'accompagner les élus dans leurs démarches ainsi que de les informer.

En Vaucluse, l'AMV a déjà interpellé les services de la préfecture du département sur la mise en place des sanctions plus lourdes afin de lutter contre les agressions physiques et verbales directes ou sur les réseaux sociaux ainsi que la sensibilisation des effectifs de gendarmerie et de police sur le caractère prioritaire des plaintes d'élus.

Pour cela, mais aussi en cas troubles majeurs à l'ordre public ou de danger imminent, les élus vauclusiens disposent notamment de contacts spécifiques, accessibles 7 jours sur 7 et 24h/24, avec les forces de sécurité intérieure et le corps préfectoral en Vaucluse.

De dangereux précédents

Pour rappel, le paroxysme de ces agressions avait été atteint en août 2019 avec la mort de Jean-Mathieu Michel, 76 ans, maire de Signes dans le Var, renversé par la camionnette d'un maçon ayant pris la fuite après avoir déchargé illégalement des gravats. Le jeune artisan de 25 ans a été condamné, en mars dernier, à 3 ans de prison dont 2 avec sursis ainsi qu'à verser une indemnité de 15 000€ au fils du maire de Signes.

Plus loin dans le temps mais plus près de nous, Bernard Reynès, alors maire de Châteaurenard, avait été poignardé en 2013 par un individu lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

L'élus bucco-rhodanien avait été superficiellement blessé, malgré les 3 coups de couteau de son assaillant, un 'conspirationniste' de 32 ans souhaitant s'en prendre à un élu du même bord que Nicolas Sarkozy, qui a aussi blessé plus légèrement deux autres membres du conseil municipal de Châteaurenard lors de son attaque.

L'AMV et les Restos du cœur s'engagent pour les plus démunis

Ecrit par le 22 décembre 2024



Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, coprésidents de l'Association des maires de Vaucluse et Bernard Magron, président de l'association des Restos du cœur de Vaucluse, viennent de signer une convention de partenariat.

Cette dernière scelle leur démarche conjointe pour venir en aide aux plus démunis et lutter contre la précarité et l'exclusion. Forts de 760 bénévoles, les Restos du cœur de Vaucluse ont accueilli lors de la dernière campagne d'hiver 14 000 personnes et servi plus 2 100 000 de repas à partir de son entrepôt de Saint Chamand à Avignon et de son dépôt à Orange.

Environ 1100 tonnes de produits issus de la ramasse ont été collectés auprès des supermarchés et grandes surfaces ainsi qu'auprès des producteurs de Vaucluse. Lors de la dernière collecte nationale de mars 2021, 116 tonnes ont été collectées en Vaucluse dans les moyennes et grandes surfaces. Une charte de coopération a été signée le 5 juillet 2021 par les présidents de ces deux associations nationales visant à préciser les objectifs partagés entre l'AMF et les Restos du cœur et faciliter le dialogue au niveau local.

Ecrit par le 22 décembre 2024

L'Association départementale de Vaucluse souhaite ainsi consolider le partenariat avec l'Association des maires de Vaucluse (AMV) ainsi qu'avec les communes et intercommunalités, notamment celles d'implantation de ses centres, qui, par leurs compétences et leur proximité, sont les premiers interlocuteurs institutionnels des Restos du cœur.



Signature de la convention entre l'AMV et les Restos du cœur Vaucluse. Crédit photo: AMV

Quelles actions ?

Le partenariat entend favoriser le dialogue au niveau local, dans l'objectif de promouvoir des actions d'inclusion, dans le respect des compétences des communes et intercommunalités et de l'indépendance de l'association départementale des Restos du cœur.

La charte encourage également à la diffusion par les communes et les intercommunalités d'informations concernant les activités des Restos du cœur de Vaucluse, afin d'informer le plus grand nombre (horaires

Ecrit par le 22 décembre 2024

d'ouverture des centres, activités proposées, déménagement d'un centre...). Egalement parmi les actions à développer, la recherche de locaux adaptés aux activités des Restos du cœur et à l'application des mesures sanitaires en vigueur, par les communes et intercommunalités.

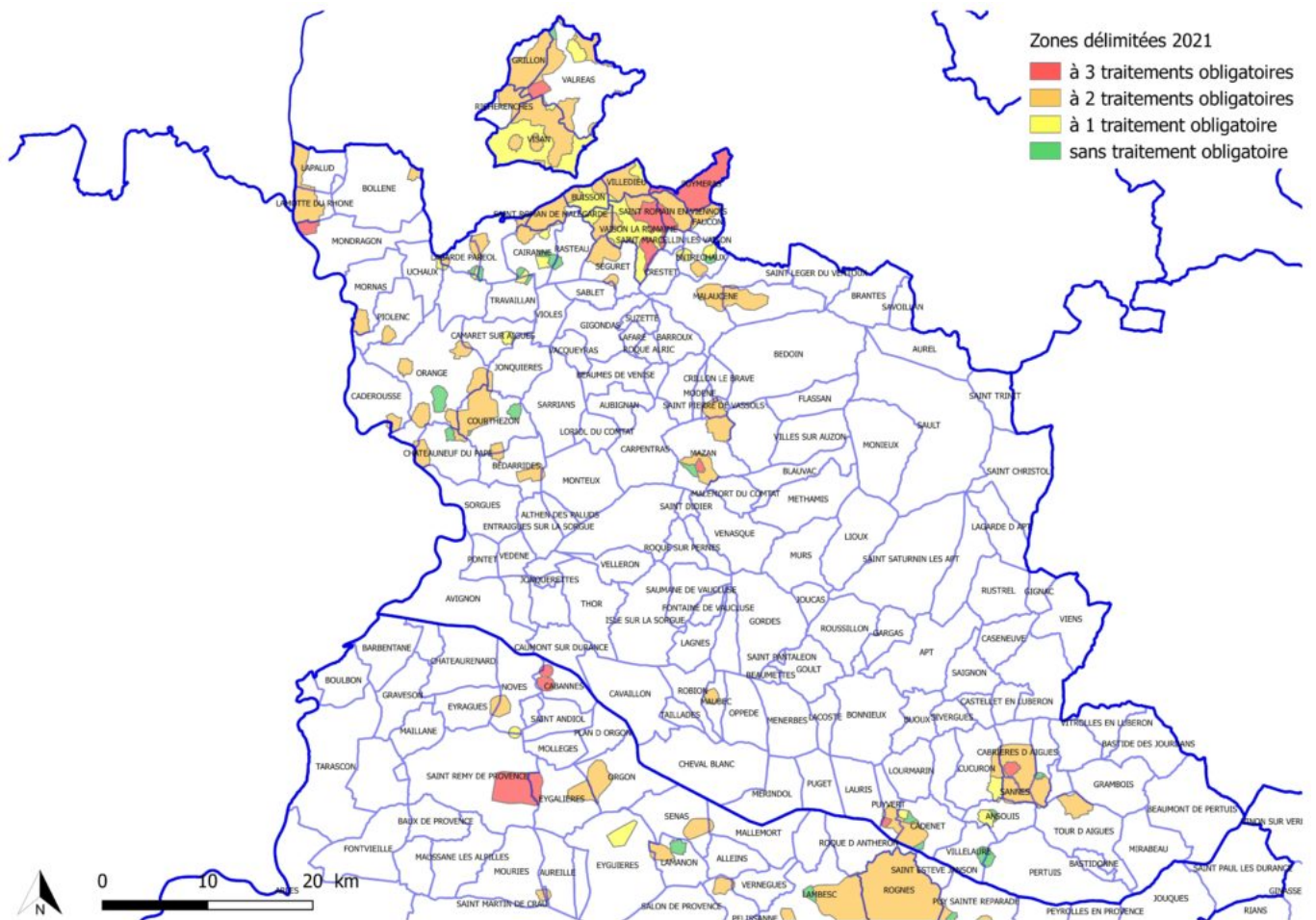
Enfin, le partenariat vise à mettre en relation les Restos du cœur avec des producteurs locaux, et promouvoir auprès des collectivités locales le subventionnement direct de denrées alimentaires produites sur le territoire donné. L'objectif étant de fournir aux Restos du cœur de Vaucluse des repas de qualité, et de permettre aux producteurs locaux de participer à l'action solidaire de l'association.

L'AMV veut protéger la vigne en s'attaquant à la flavescence dorée

Dans une lettre adressée à [Bertrand Gaume](#), préfet de Vaucluse, Jean-François Lovisolo et [Pierre Gonzalvez](#), les 2 co-présidents de [l'AMV \(Association des maires de Vaucluse\)](#), veulent alerter les pouvoirs publics sur la propagation de la flavescence dorée dans le vignoble.

« Elle occasionne des pertes de récolte et peut, à terme, compromettre la pérennité du vignoble avec des conséquences économiques importantes pour notre territoire, expliquent respectivement les maires de La Tour d'Aigues et de l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette maladie est de caractère épidémique, avec une progression très rapide du nombre de ceps malades. Aussi, cette caractéristique rend la lutte indispensable et obligatoire. Elle doit être collective pour être efficace. Des propriétaires, aujourd'hui, pour ne pas être contraints par le statut de fermage, laissent parfois leur vignoble à l'abandon mais cela peut avoir de fortes incidences pour les exploitations voisines. »

Ecrit par le 22 décembre 2024



Actuellement, une quarantaine de communes vauclusiennes sont concernées par le lutte contre la flavescence dorée.

Présente dans la plupart des régions viticole du Sud de l'Europe

« La Flavescence dorée est une maladie de quarantaine ([Directive Européenne 2000/29/CE](#)) particulièrement contagieuse chez la vigne, précise [l'Inrae](#). Présente dans la plupart des zones de production viticole du sud de l'Europe, elle peut être à l'origine de fortes pertes de récolte et compromettre la pérennité des vignobles. Cette maladie est causée par le phytoplasme de la Flavescence dorée : une petite bactérie sans paroi de la classe des Mollicutes. Elle est transmise par un insecte vecteur, la cicadelle [Scaphoideus titanus](#) ainsi que par le greffage. La cicadelle a été accidentellement importée d'Amérique du Nord dans le vignoble du Sud-Ouest au début du siècle dernier et s'est rapidement adaptée et répandue en France jusqu'à la Corse, puis a gagné l'Italie, la Suisse et tout le Sud de l'Europe. »

En tant que maladie de quarantaine, la Flavescence dorée fait l'objet d'une lutte réglementée et obligatoire. A ce jour, la maladie est présente en Espagne, France (Aquitaine, Bourgogne, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Paca), Italie, Portugal, Suisse, Slovénie et Serbie.

Ecrit par le 22 décembre 2024

Détecté en Vaucluse à partir de 2002

Détectée pour la première fois dans le Nord du Vaucluse en 2002, la flavescence dorée est une maladie incurable contre laquelle la seule solution est l'arrachage des ceps touchés quand la pandémie est détectée. Une fois présente, son développement est exponentiel : pour un cep contaminé on dénombre 10 à 15 ceps touchés l'année suivante.

A ce jour, la flavescence dorée est présente dans une quarantaine de communes de Vaucluse dont 4 nouvelles (voir tableau en fin d'article).

Une table ronde pour tenter d'éradiquer la maladie

« Dans notre département, l'activité viticole est le moteur de notre économie locale, poursuivent les deux élus de l'AMV. Aussi, nous vous proposons d'organiser une table ronde, avec les acteurs concernés, afin de pouvoir mettre en œuvre une action publique volontariste pour éradiquer cette maladie qui progresse et atteint aujourd'hui des exploitations saines et oblige, malheureusement, à l'arrachage de la totalité de la parcelle si plus de 20 % des pieds sont atteints par la maladie. »

Les maires de Vaucluse soutiennent les radios locales

Suite au projet de 'plan de sauvegarde' du groupe médias Lagardère concernant Virgin Radio et RFM, l'AMV (Association des maires de Vaucluse) vient d'adopter une motion visant à soutenir les antennes locales de ces deux stations.

Dans un courrier adressé à Maître Roch-Olivier, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), les deux co-présidents de l'AMV, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez rappellent que « si ce plan est mis en place, cela aboutirait à la fermeture de 30 radios locales sur les 71 que comportent les deux réseaux. 26 locales de Virgin Radio et 4 de RFM seraient concernées, avec la suppression de 30 postes de journalistes et de 4 animateurs ».

La défense d'une information locale de qualité

Les maires de la Tour d'Aigues et de l'Isle-sur-la-Sorgue insistent également sur le fait que « le groupe Lagardère risque de supprimer des postes sur le département de Vaucluse, donc une suppression d'emplois et un éloignement de l'information sur les ondes radios. Les élus vauclusiens ont décidé d'apporter leur soutien aux salariés de ces radios locales. Nous souhaiterions que vous examiniez la validité du plan de Sauvegarde de l'emploi au regard de la nécessaire préservation d'une information locale de qualité. »

Selon les syndicats, la direction des deux radios justifie ce projet par évoque une baisse globale de

Écrit par le 22 décembre 2024

l'écoute des radios. Un argument réfuté dans le Vaucluse où Virgin radio Avignon serait bénéficiaire.

Congrès des maires de Vaucluse : « Il faut remettre les communes au centre du jeu »



« Pour la première fois, je m'adresse à vous de cette tribune, a expliqué Dominique Santoni lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) qui vient de se tenir à Monteux. Avant j'étais dans le public, parmi vous, les maires de Vaucluse, et je reste un maire dans mon code génétique d'élue ». Il est vrai que Dominique Santoni a siégé pendant des années comme maire d'Apt et depuis les cantonales, elle a été élue le 1^{er} juillet dernier à la présidence de l'exécutif départemental.

« Mon combat est le vôtre, poursuit-elle. Il faut remettre les communes au centre du jeu, au centre de la décentralisation, au centre des actions. Le département c'est la collectivité de proximité, la collectivité

Ecrit par le 22 décembre 2024

des communes. » Dominique Santoni a rappelé que son mandat est placé sous le signe de l'investissement pour de grands travaux. Le carrefour de Bonpas à Avignon « Echange routier entre l'A7, la RN 7, la RD 900, véritable nœud d'étranglement pour 30 000 véhicules bloqués aux heures de pointe (investissement de 25M€ dont 9,5 par le Département), la déviation d'Orange (50M€ dont 42% pour le Vaucluse), la rénovation de 3 collèges à Vedène, Bédarrides et Apt (30M€). Pour lutter contre la fracture numérique, 6,3M€ ont été dévolus à l'acquisition d'ordinateurs portables pour les collégiens.

Même s'il ne s'agit pas des compétences du département, Dominique Santoni souhaite apporter sa pierre à l'édifice en matière de sécurité et de santé, pour l'achat de caméras de video-surveillance, construire des maisons médicales ou développer la télé-médecine. Evidemment la politique d'aide aux communes, sous forme de contrats pluri-annuels, sera poursuivie. Et la Présidente va créer 'Vaucluse Ingénierie', une structure pour orienter les élus vers le bon service, le bon interlocuteur selon le dossier. Elle veut investir aussi dans l'attractivité du Vaucluse. « C'est en attirant de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises créatrices de richesses que nous pourrons booster l'emploi et en finir avec l'image de 5^e département de plus pauvre de France. Nous devons libérer notre créativité, additionner nos talent et susciter une envie de Vaucluse ».

« Le métier de maire s'apprend sur le terrain. »

Christian Gros, maire de Monteux

En ouverture du congrès, [Christian Gros](#), secrétaire général de l'AMV et maire de Monteux qui accueillait ses homologues à la Salle du Château d'Eau, a insisté sur la compétence protéiforme de ce mandat : « Notre métier de maire ne s'apprend pas à l'école, ni dans les livres, mais sur le tas, sur le terrain, dans le feu de l'action. Nous devons revitaliser nos centres-villes, faire face aux dérèglements climatiques, on ne peut plus gérer en bon père de famille. La relance de notre pays ne se fera pas dans l'austérité. On a supprimé la taxe d'habitation et on nous a privés d'un pouvoir fiscal essentiel. Il faut un Etat fort et il faut des maires forts ».

Le meilleur préfet du monde

Jean-François Lovisolo, co-président de l'AMV 84, a lu le rapport moral de l'Association qui ne s'était pas réunie depuis 2019, Covid oblige. Il a d'entrée de jeu donné un coup de chapeau au préfet de Vaucluse, [Bertrand Gaume](#) : « Merci pour votre activité pendant cette pandémie, vous avez été présent au quotidien, à nos côtés avec l'ensemble des services de l'Etat, vous vous êtes mobilisé pour les masques, le gel, vous avez multiplié les centres de vaccination sur tout le territoire, vous avez été le chef d'orchestre de la mobilisation des services publics, et quel chef d'orchestre. Vous êtes le meilleur préfet du monde, il faudrait vous cloner ! ».

Ecrit par le 22 décembre 2024

« L'égalité ce n'est pas l'équité, La Bastidonne n'est pas Avignon. »

Jean-François Lovisolo, co-président de l'AMV

Après cette envolée lyrique, Jean-François Lovisolo a cependant entamé une longue liste de récriminations contre l'Etat. « L'administration déconcentrée doit faire preuve d'adaptation pour qu'on ne mette pas 15 ans à sortir un projet de déchetterie, 10 ans pour des logements sociaux ou 20 ans pour permettre l'émergence et la réussite du site de Beaulieu à Monteux avec des centaines d'emplois à la clé. L'égalité ce n'est pas l'équité, La Bastidonne n'est pas Avignon, il faut tenir compte de la réalité de nos territoires, de leur taille, de leur situation. » Le maire de la Tour d'Aigues continue : « Etre maire est un plaisir mais il faut aimer le combat. Nos intentions ne sont pas toujours dictées par le copinage, le clivage politique ou la magouille mais par la volonté de répondre aux préoccupations de nos concitoyens. C'est vers nous qu'on se tourne pour éteindre le feu du mouvement social des gilets jaunes ou pour gérer la crise sanitaire ».

Limiter le pouvoir jacobin

L'autre co-président de l'AMV, [Pierre Gonzalvez](#), maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, a lui aussi rendu hommage au préfet : « La famille des territoires s'appuie sur le couple maire-préfet, depuis le début de la crise sanitaire, cette relation s'est officialisée et je forme le vœu que le temps s'arrête et vous invite à dépasser les noces de cire (4 ans) pour vivre les noces de bois (5 ans), ici en Vaucluse. » Il a évoqué les logements sociaux, les communes qui n'en construisent pas suffisamment et paient des pénalités et il a appelé les territoires à se battre pour limiter le pouvoir jacobin en citant Asterix : « On ne peut vivre qu'à Lutèce, le reste de la Gaule c'est bon pour les sangliers ».

Le Préfet est alors longuement intervenu en reprenant à son compte le slogan de la présidente de l'exécutif : « Donner envie de Vaucluse », mais un Vaucluse où règne l'équilibre pour l'économie, le social, l'environnement. « Nous menons une politique douce, souriante, agréable, avec tact et persévérance mais en faisant respecter fermement les règles et les lois et si nécessaire des démolitions d'office sont décidées ».

Le préfet a d'abord évoqué la crise sanitaire et remercié les élus pour leur action, leur engagement indéfectible, le personnel soignant, les pompiers qui ont sillonné les campagnes pour vacciner la population mais aussi animé le centre de Montfavet. « Il y a eu 1 158 morts de la Covid et plus de 5 000 hospitalisations, ce n'était pas une simple 'grippette'. » 1,5 milliard d'euros ont été versés en urgence aux commerçants, acteurs culturels, entreprises, pour les prêts garantis par l'Etat.

« Nous ne lâcherons rien. »

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse parlant de la lutte contre la délinquance

Ecrit par le 22 décembre 2024

Autre moment fort de cette année : le meurtre du policier Eric Masson le 5 mai dans le centre d'Avignon, sur un point de deal. « Nous ne lâcherons rien. La vie n'est pas un tapis de roses sans épines. D'ailleurs la délinquance est en baisse (-5% en zone police, -3% en zone gendarmerie), le nombre d'infractions constatées en hausse massive (+48% à la campagne, + 78% en ville) ». Un fonds de prévention de la délinquance de 550 000€ a été fléché vers une trentaine de communes pour lutter contre la radicalisation et le séparatisme.

L'incendie de Saint-Hippolyte-le-Graveyron et Beaumes-de-Venise à la mi-août et les 254 hectares de vignes et espaces naturels dévastés par les flammes ont aussi amené le préfet à aborder le thème des alertes climatiques, phénomènes cévenols et inondations. « Abonnez-vous à Vigicrue, mutualisez vos moyens si vous êtes une petite commune, rapprochez-vous des syndicats de rivières ».

Côté économique, le « Plan de Relance » et ses 172M€ de dotation ont été évoqués, avec des aides pour les transitions économique et énergétique, la reprise du marché du travail, le Ségur de la Santé, le coup de pouce '1 jeune - 1 solution ».

Les questions des maires...

Enfin, au bout d'une heure et demie de discours, est venu le moment de répondre aux questions posées par les maires. Celui de Lauris, une commune située entre pic rocheux et Durance, s'est étonné qu'on lui demande de construire 500 logements sociaux sous peine de pénalités de 90 000€ : « Dois-je me faire harakiri ? Me lancer dans la prostitution, à mon âge... » « N'en venez pas surtout pas à de telles extrémités » exhorta Bertrand Gaume en souriant. Mais faites un effort, montrez votre bonne volonté, construisez-en quelques-uns en vous rapprochant des grands bailleurs, comme on l'a fait à Gordes. Il faut desserrer l'étau du logement social, ne pas entasser dans les mêmes quartiers urbains ».

Dernière intervention, celle du maire de Velleron, élu depuis l'été 2020 et sous le choc d'un projet d'aménagement de 200 logements sur un terrain privé de sa petite commune : « Cela ferait 20% d'habitants en plus, avec des besoins supplémentaires en accès, routes, écoles, crèches, parkings, réseaux d'assainissement. Une faillite environnementale, une artificialisation des sols, une perte de la bio-diversité. Ce projet fait l'unanimité contre lui comme l'a prouvé la marche qui a réuni 800 personnes dont le chanteur Grand Corps Malade, samedi dernier. » Le préfet lui a répondu que l'ensemble des services de l'Etat sont en train de vérifier la procédure pour voir si la loi a été respectée et les autorisations données à juste titre.

Ecrit par le 22 décembre 2024



Enfin, en marge de cette assemblée générale, une convention de partenariat a été signée entre GRDF et l'AMV (photo ci-dessus). De son côté, la Fédération Provence-Alpes-Côte d'Azur des travaux publics a remis ses 'Victoires de l'investissement local' à la Ville d'Avignon pour sa requalification autour de la rue Bancasse par Citadis. Autre lauréat, Cotelub (Communauté territoriale sud Luberon) et la société Amourdedieu d'Ansois pour la réalisation des aménagements de l'étang de la Bonde.

Pour finir, l'après-midi a été consacré à une table ronde avec la gendarmerie sur le thème de la sécurité publique ainsi qu'à une intervention du directeur départemental des finances publiques.

L'AMV versus L'Union Européenne une

Ecrit par le 22 décembre 2024

pétition pour sauver la lavande !

L'association des maires de Vaucluse (AMV) contre une réglementation du 'Pacte vert' européen qui menace directement la production de lavande et lavandin. En cause ? Leurs molécules naturelles auxquelles l'Europe préférerait l'industrie chimique de synthèse.

L'AMV avec, à sa tête Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue ont voté une mention de soutien à la filière lavandicole et à l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. Objectif ? Contrer la décision de la Commission européenne du 'Pacte vert'.

Soutien à la filière

L'AMV soutient la Filière lavandicole et l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. En effet, si vous avez visité la région cet été, vous aurez probablement aperçu des panneaux 'Lavande en danger' devant les champs aux couleurs violettes. Et pour cause : l'huile essentielle de lavande et lavandin pourrait entrer dans la catégorie des produits chimiques et toxiques dicit la Commission européenne.

Contrer la décision

Alors pour contrer la décision, l'AMV a décidé de s'opposer avec détermination à ce diktat de la Commission Européenne en signant dans un premier temps la pétition contre la disparition des huiles essentielles et des produits naturels, sur change.org et invite chacun à faire de même [ici](#). 143 698 personnes ont déjà signé la pétition.

Bruxelles veut supprimer des molécules présentes dans les huiles essentielles pour cause d'allergènes et de possible toxicité

Explications

«En signant cette pétition, exigeons ensemble de la Commission européenne une approche spécifique adaptée aux produits naturels et aux huiles essentielles, car si nous n'intervenons pas dès maintenant, ce sont des produits de consommation de tous les jours (comme le savon à la lavande), des exploitations agricoles et de nombreux savoir-faire authentiques qui pourraient venir à disparaître, soulignent les agriculteurs et distillateurs de la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM). Ainsi, seule la prise en compte de la complexité des matières premières végétales permettra de garantir la sécurité du consommateur, de l'environnement et la poursuite de ces cultures telles que nous les connaissons aujourd'hui.»

Ecrit par le 22 décembre 2024

La lavande considérée comme un produit toxique ?

«Star de l'aromathérapie depuis l'Antiquité -les Romains l'utilisaient déjà pour leurs ablutions-, elle est en effet dans le viseur de la Commission Européenne qui, au vu d'une nouvelle législation dénommée 'Le pacte vert », la rentrerait, d'ici 2025, dans la catégorie des chimiques et toxiques à cause des molécules qui la composent », rappelle Jean-François Lovisololo.

Ses molécules mises en cause

«Si cette nouvelle réglementation ne prévoit pas directement d'interdire la lavande, mais plutôt ses molécules, ce sera pour la filière lavandicole une véritable catastrophe. Des produits naturels vont se retrouver ainsi sur une liste noire et, même si légalement il n'y a pas d'interdiction à les utiliser, aucun fabricant de cosmétique, de parfumerie ou de produits alimentaires ne les mettra dans ses recettes. Ce qui ouvrira, de facto, la porte à l'utilisation des produits et parfums de synthèse... », précise Pierre Gonzalvès.

Un impact certain sur l'emploi local

«Agriculteurs, négociants, entrepreneurs, la filière lavande réunit les forces vives du territoire provençal, continue Jean-François Lovisololo. En effet, outre les exploitations agricoles, plusieurs négociants, coopératives en huile essentielle ont aussi implanté leur entreprise dans les zones de production ou à proximité, favorisant ainsi l'emploi local.»

Le risque ? Que les huiles essentielles changent de classification entraînant des obligations réglementaires

Un coup d'arrêt sur l'or bleu

«Les projets de l'Union européenne porteraient un funeste coup au tissu économique local. En effet, il en découle toute une économie, et plus particulièrement pour le Pays de Sault, apicale, touristique et commerciale. Que serait notre département de Vaucluse sans ses emblématiques champs de Lavande, d'Or Bleu ?» s'étonne Pierre Gonzalvès. La Commission Européenne précise qu'il n'y aura pas de proposition législatives avant fin 2022 mais une possible entrée en vigueur avant 2025.

Repères

5 000 hectares de lavandes et 20 000 hectares de lavandin sont cultivés en France, une culture croissante qui a augmenté de 47% en 10 ans. Deux variétés de lavande existent : la lavande fine -avec un rendement de 15Kg à l'hectare- et la lavande aspic -aussi cultivée en Espagne-. Le terroir originel de la lavande est la Drôme, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Le changement climatique permet d'en étendre la culture à l'Ardèche, le Quercy, la région parisienne et les Hauts-de-France. La culture de la lavande représente 26 000 emplois en Provence. La récolte est réalisée entre mi-juin et août. L'huile essentielle de lavande est employée dans les secteurs du luxe et du bien-être. Le 1^{er} producteur mondial

Écrit par le 22 décembre 2024

est la Bulgarie. La Chine et l'Ukraine sont également producteurs.

Les maires de Vaucluse interpellent le ministre de l'Agriculture au nom des producteurs de cerises



Suite à l'[épisode de gel](#) qui a durement touché les producteurs de cerises, [Jean-François Lovisolo](#) et [Pierre Gonzalvez](#), coprésidents de l'[Association des maires de Vaucluse](#), ont adressé un courrier à [Julien Denormandie](#), ministre de l'Agriculture. En cause ? La politique en vigueur au sein des centrales d'achat.

Une rencontre organisée en amont avec les producteurs de cerises à Cabrières d'Aigues a mis en lumière les revendications majeures de la profession. « Les exploitations arboricoles et viticoles ont été fortement impactées par les épisodes de gel du mois d'avril, les productions sont faibles notamment pour la cerise. Nous aurions pu nous attendre à une flambée des prix du fait de la rareté des produits mais c'est loin d'être le cas. Pire, les centrales d'achat ne jouent pas le jeu et ne commercialisent même pas le solde de la production. Nous pensons que les pouvoirs publics doivent rappeler ces centrales d'achat à la raison et qu'elles accompagnent les producteurs de notre département, ceci afin de participer à un effort de

Ecrit par le 22 décembre 2024

solidarité nationale, pour accompagner ces exploitations qui ont traversé une période difficile. »

L.M.

AMV : Enedis et les maires de Vaucluse main dans la main



L'Association des maires de Vaucluse (AMV84) et Enedis Vaucluse viennent de signer une convention de

Ecrit par le 22 décembre 2024

partenariat afin de « renforcer les relations de proximité tout en œuvrant ensemble en faveur de la transition écologique ».

Pour Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité dans le département, cette collaboration vise à poursuivre sa démarche d'accompagnement des territoires.

« Chaque commune du Vaucluse continuera d'être accompagnée par un Interlocuteur dédié d'Enedis, ayant un rôle de facilitateur et qui transmettra conseils et propositions de services adaptés aux collectivités, [explique Sébastien Quiminal, nouveau directeur d'Enedis Vaucluse](#). Enedis assurera également l'information des élus via l'AMV autour du réseau public de distribution d'électricité et de son modèle concessif. Plus spécifiquement, les informations pourront porter sur la mobilité électrique, les offres pour les collectivités ou les canaux numériques mis à disposition par Enedis. »

Le quotidien des communes

« Enedis c'est le quotidien des communes et des élus comme avec 'le correspondant tempête', complète Jean-François Lovisolo co-président de l'AMV. Cela permet ainsi de réagir quelle que soit la taille de la commune. L'AMV reste très attachée à ce traitement équitables.

« Nous œuvrons pour une relation de proximité avec les élus et s'attache à améliorer en permanence le service rendu aux collectivités et à leurs administrés », confirme le directeur d'Enedis Vaucluse qui apporte par ailleurs un soutien financier l'Association des maires de Vaucluse.

Partage d'expérience et des compétences

Cette convention va donc permettre aux adhérents de l'AMV de disposer de l'accompagnement d'Enedis en matière de savoir-faire environnemental.

« Nous nous engageons au plus près des territoires pour accompagner les transformations comportementales et environnementales en France et proposer des solutions adaptées aux attentes de chacun pour accélérer la transition écologique », rappelle Sébastien Quiminal.

A ce titre, Enedis dispose ainsi d'une grande expérience en matière d'aléa climatique, de mobilité avec les bornes de recharge ainsi que d'utilisation d'une flotte de véhicule électrique. « Nous avons développé une vraie compétence en la matière puisque nous disposons de la 2^e flotte de France après la Poste » rappelle le directeur d'Enedis Vaucluse.

« Nous envisageons d'ailleurs prochainement des formations des élus sur ces thématiques », annonce Jean-François Lovisolo.